

raisonnement qui est à l'origine de cette décision alors qu'un jeune couple qui veut se construire une maison pour abriter ses enfants doit payer une taxe de vente de 12 p. 100 sur les matériaux de construction de cette demeure. Assurément, on n'aurait pas dû oublier cet aspect. Cette taxe se traduit en milliers de dollars dans le prix de revient d'une maison et son financement.

Quelle chance donne cette exemption au cultivateur et à son fils lorsque la ferme familiale est léguée de génération en génération? S'ils veulent en tirer quelque chose, elle devra passer de génération en génération jusqu'à l'éternité. Très peu de fermes restent la propriété de la même famille pour plus de quelques générations. Prenons un exemple. Un cultivateur s'achète une ferme de \$25,000. Au jour d'évaluation, elle est évaluée à \$50,000. Le fils reçoit cette ferme après 20 ans, mais au bout de 10 ans il doit la vendre en raison de l'extension urbaine, de la maladie ou pour une douzaine d'autre motifs, et le prix est de \$100,000. Le fils verse-t-il des gains en capital sur \$75,000 ou \$50,000? Le gouvernement est toujours le bénéficiaire silencieux alors que pendant des années le cultivateur a travaillé et a pris soin de sa terre, et c'est lui qui a fait le placement. Le gouvernement peut même changer les règles avant qu'on ait disposé de la ferme de façon définitive. Si l'on ne me croit pas, qu'on se reporte à 1936. Le gouvernement libéral du jour ayant supplié les Canadiens de placer leur argent dans leur pays, il leur vendit ce qu'on a appelé les obligations perpétuelles de 1936 au coût de 98 cents le dollar. Que valent-elles aujourd'hui? Si les députés d'en face veulent offrir 40 cents, ils pourront les acheter.

M. Lefebvre: En avez-vous, docteur?

M. Rynard: Non. Mais j'ai reçu bien des lettres de veuves et de personnes âgées qui se demandent que diable en faire. Ils les ont achetées croyant ainsi s'assurer une certaine aisance pour leurs vieux jours. Ils ont cru que le gouvernement serait honnête et juste envers eux, qu'ils pourraient les encaisser une fois les coupons épuisés. Voilà ce que font les gouvernements.

• (1610)

Bien que nous accueillions avec satisfaction cette réduction d'impôt sur le revenu, à quoi correspond-elle exactement? Le ministre était censé augmenter les impôts de 3 p. 100 le 1^{er} janvier de l'année courante. Je prétends donc que la réduction de 5 p. 100 n'est en réalité que de 2 p. 100. Le ministre a également affirmé qu'il exonérerait des impôts trois quarts de million de contribuables, mais je suis persuadé que certains députés se souviennent des propos d'un ancien ministre, Edgar Benson. Il avait déclaré qu'il rayerait de la liste des contribuables trois quarts de million de personnes, mais moins d'un an après, elles étaient presque toutes assujetties à l'impôt. Le ministre des Finances nous a maintenant fait une faveur et exonère des impôts trois quarts de million de contribuables qui seront à nouveau assujettis d'ici environ un an.

Le ministre a-t-il abaissé les impôts de façon que les contribuables puissent dépenser davantage et qu'un plus grand nombre d'emplois soient créés? C'est une question brûlante. S'il l'a fait, des régies sont-elles alors nécessaires pour maîtriser la situation? La population hésite à faire confiance aux gouvernements qui font des bêtises. Le budget est compliqué. Les résultats en sont incertains et les nouvelles formules de déclaration d'impôt sont si compliquées que le public, n'arrivant pas à la comprendre, en est révolté. On voudrait un meilleur système de comptabi-

Le budget—M. Caouette (Témiscamingue)

lité, un système qui soit compréhensible et qui permette de juger si le serviteur est à la hauteur de sa rémunération.

A mon avis, avec les recettes immenses qui proviendront des impôts, du fait de la réforme fiscale de M. Benson, on devrait investir davantage dans les industries utilisant de la main-d'œuvre, afin de créer rapidement des emplois. On devrait investir davantage dans la recherche sur l'exploitation de nos ressources brutes et sur la fabrication de nouveaux produits. Nous devrions pratiquer à une échelle bien supérieure la transformation, au Canada même, de nos propres produits. Actuellement, plus de 60 p. 100 de nos exportations sont des matières brutes ou partiellement transformées seulement, ce qui, à mon avis, est honteux. Quarante p. 100 seulement des marchandises que nous vendons sont transformées. Environ 50 p. 100 de la valeur de notre production est exportée, alors que les deux tiers des marchandises importées sont transformées.

La teneur en main-d'œuvre d'un article ouvré est trois fois supérieure à celle de la matière première. On voit donc la nécessité de réduire les impôts et d'encourager l'industrie de fabrication. On s'en rend compte, quand on songe que le Canada compte plus de 600,000 chômeurs alors que sa population atteint les 22 millions et sa population active huit millions environ. Nous avons les réserves prouvées de matières premières les plus considérables au monde par habitant, mais aussi, le taux de chômage le plus élevé du monde industrialisé. Je dis cela sans vouloir critiquer mais avec une profonde tristesse. Près de 80,000 postes ne peuvent être comblés faute de candidats, alors qu'Ottawa dépense deux milliards de dollars par année en assurance-chômage. Quelle façon d'administrer un pays! Nous avons des centres de la main-d'œuvre pour former les travailleurs, et des bureaux d'assurance-chômage; néanmoins, devant les faits, nous devons blâmer le gouvernement qui n'a pas réussi à résoudre nos problèmes. Les socialistes prétendent qu'ils sauraient le faire. Ils adopteraient probablement la méthode suédoise: travaillez ou crevez de faim, ce qui est inadmissible dans une société libre.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, si l'on tient compte des opinions qui ont été exprimées au cours du débat sur le budget qui a été amorcé il y a quelques jours, on en conclut, à mon sens, à l'importance, pour l'ensemble du Canada, d'un gouvernement minoritaire. Je pense que le gouvernement se sent obligé de tenir compte des opinions et des désirs de la population canadienne.

Si, pour les Canadiens, un gouvernement majoritaire était préférable à un gouvernement minoritaire, nous pourrions nous demander, avec raison, pourquoi un budget comme celui dont nous discutons n'a pas été présenté l'an dernier ou il y a deux ans, alors que le gouvernement était majoritaire.

Quand nous avons un gouvernement majoritaire, on haussait les taxes et l'on ne touchait pratiquement pas aux pensions de sécurité de la vieillesse. Je dis «pratiquement pas», car on s'est permis, à un certain moment, d'augmenter ces pensions de 42c. par mois, ce qui faisait rire tout le monde.

Au contraire, avec un gouvernement minoritaire, au moins, l'augmentation a presque atteint \$18 par mois, ce qui m'amène à dire qu'un gouvernement minoritaire est plus efficace qu'un autre pour la population.